



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661 rue Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 - Courriel : [mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca](mailto:mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca)

Site internet : [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com) - Facebook : [sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/sainttheodore.dacton)

# AVIS PUBLIC

## Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et greffier-trésorier :

QU'à une séance ordinaire tenue le 11 mars 2024, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le « Règlement numéro 647-2024 modifiant le règlement numéro 617-2018 décrétant les règles de contrôles et des suivis budgétaires et une délégation de compétences du conseil de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton » ;

QUE l'objet du règlement numéro 647-2024 consiste à modifier les montants de dépense de la délégation de pouvoirs de dépenses ainsi qu'à modifier certains articles de la délégation de pouvoirs additionnels.

QUE le règlement est disponible ou peut être obtenu sans frais au bureau municipal sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, ou sur le site internet de la municipalité au [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com) ;

QUE cet avis tient lieu d'avis de promulgation, le règlement entre donc en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 12 mars 2024.

---

Marc Lévesque  
Directeur général & greffier-trésorier